

rique. Ici on emploie le remède, non pas parce qu'il peut anéantir la cause ou provoquer des crises curatrices ou atténuer les symptômes, on l'emploie parce qu'il guérit sans qu'on sache pourquoi. C'est ainsi que l'on administre le mercure dans la syphilis. Ce n'est pas la thérapeutique la plus noble; c'est malheureusement la plus employée dans bien des cas; c'est quelquefois la seule possible, quelquefois la plus utile.

Telles sont les différentes idées qui dirigent le médecin dans ses prescriptions. Il nous faut maintenant aborder l'étude des agents dont il dispose pour atteindre ces divers buts, l'étude de leurs effets sur l'homme sain et sur l'homme malade.

CHAPITRE II

RAPPORTS GÉNÉRAUX DES MÉDICAMENTS ET DE L'ORGANISME

§ 1. — DÉFINITION DE LA THÉRAPEUTIQUE

La *thérapeutique* comprend l'étude de tous les moyens dont le médecin dispose pour arriver à guérir les maladies ou tout au moins à soulager les malades.

Il faut reconnaître sans tarder que cette définition excessivement compréhensive, dépasse de beaucoup ce que dans la pratique on désigne sous ce nom. La plupart des moyens hygiéniques, dont l'importance est si grande dans le traitement des maladies; la chirurgie tout entière, dont la hardiesse croissante permet aujourd'hui de mettre à découvert et d'extirper des lésions considérées naguère comme inaccessibles, tout cela est en dehors de la thérapeutique, au sens vulgaire du mot; et tout cela restera en conséquence en dehors de notre sujet. Ainsi restreinte, la thérapeutique, bien vaste encore, comprend l'étude des agents mécaniques, physiques et chimiques, employés dans le traitement des maladies. Les derniers sont les plus importants, ou du moins ceux dont l'usage est le plus commun dans notre pays: ils constituent les médicaments.

1° L'aliment, le médicament, le poison. — La définition de ces termes a été l'objet de longues polémiques. Comment distinguer le médicament du poison avec lequel il offre parfois de malheureuses analogies? Comment d'autre part différencier certains aliments des médicaments avec lesquels ils offrent une véritable ressemblance?

RABUTEAU, CLAUDE BERNARD, TROSSEAU, et bien d'autres que l'on pourrait citer en remontant dans les annales de la Médecine, se sont évertués à chercher d'impeccables définitions. Mais il semble qu'on ne puisse sur ce point rien dire de plus simple et de plus juste que les quelques lignes suivantes empruntées à l'ouvrage de M. GUINARD¹.

« L'*aliment* proprement dit est la substance qui après élaboration et assimilation peut faire partie intégrante du protoplasma.

« Le *médicament vrai*, celui que la thérapeutique utilise comme modificateur et agent de guérison, est toute substance qui, par ses affinités chimiques, tend à produire dans le protoplasma des changements d'importance variable, mais toujours passagers et non destructifs.

« Le *poison* proprement dit est l'agent, qui, par action chimique ou imprégnation excessive du protoplasma, modifie profondément les éléments cellulaires et fait entrer leurs constituantes dans des combinaisons nouvelles irréductibles.

« Mais si ces distinctions sont vraies, elles ne signifient pas qu'un aliment ne peut pas servir de médicament, qu'un médicament ne peut pas devenir un poison, et qu'enfin un poison ne pourra jamais être employé comme médicament.

« Tout dépend des conditions et des doses. »

2° Origine des médicaments, topiques, absorption des médicaments. — Les médicaments sont fournis par les trois règnes: animal, végétal et minéral et se présentent sous les aspects les plus variés. Les uns sont utilisés à leur état naturel; les autres subissent au préalable diverses transformations et n'arrivent au malade qu'après avoir été longuement

¹ *Thérapeutique et pharmacodynamie*, p. 134.

manipulés par le chimiste, le pharmacien ou l'industriel. Ils peuvent agir quelquefois par leur simple contact avec les surfaces cutanées ou muqueuses, ou du moins spécialement par ce contact : ce sont là des *médicaments topiques*, ceux qui limitent leurs effets au point même de leur application. Mais le plus souvent, ils n'agissent qu'après avoir pénétré dans l'intimité même de l'organisme, s'être mêlés au sang et avoir contracté avec les protoplasmas cellulaires des combinaisons plus ou moins intimes et importantes. L'absorption préalable est alors la condition *sine qua non* de leur action.

§ 2. — VOIES D'INTRODUCTION DES MÉDICAMENTS

Les substances médicamenteuses peuvent être introduites dans l'organisme par un assez grand nombre de voies, dont la plus commune est assurément le tube digestif, qui leur donne accès soit par l'estomac, soit par le rectum. Toutes les muqueuses peuvent aussi soit accidentellement, soit par suite de diverses combinaisons thérapeutiques, leur servir de porte d'entrée. La peau est également un lieu d'application des plus importants pour un grand nombre de remèdes. Ceux-ci peuvent enfin être portés au contact de plaies plus ou moins profondes, injectés dans des cavités séreuses ou articulaires, être directement introduits dans le système circulatoire. On doit donc étudier comme voies d'administration des substances médicamenteuses :

- 1° La voie gastro-intestinale ;
- 2° La voie rectale ;
- 3° La voie trachéo-bronchique ;
- 4° Les voies génitales ;
- 5° Les voies urinaires ;
- 6° La voie conjonctivale ;
- 7° La voie cutanée (épiderme corné et corps muqueux) ;
- 8° La voie hypodermique ;
- 9° Les plaies et ulcérations ;
- 10° Les cavités séreuses et synoviales ;
- 11° Les injections intravasculaires ;
- 12° La voie cérébro-spinale.

Pour pénétrer par l'une ou l'autre de ces voies, les médicaments doivent être en général dissous ; c'était même là pour les anciens médecins un des points qui les préoccupaient le plus dans la composition de leurs formules. On s'en inquiète moins aujourd'hui pour les raisons suivantes : 1° certains corps insolubles avec nos réactifs se dissolvent très bien dans les liquides de l'organisme ; 2° des particules solides, projetées dans l'hypoderme ou pénétrant à travers les interstices cellulaires des muqueuses, peuvent être incorporées aux globules blancs par le mécanisme de la phagocytose, transportées très loin dans l'organisme (CASSAET), et subir ensuite des altérations chimiques qui leur permettent d'agir comme des substances solubles. Enfin il est des cas où l'on recherche d'une façon expresse les corps insolubles pour éviter leur absorption (antiseptie intestinale). Mais ce sont des circonstances toutes particulières, et le vieil adage : *corpora non agunt, nisi soluta*, doit encore inspirer la plupart de nos formules.

1° Voie gastro-intestinale. — Comme les aliments, les médicaments ne font que traverser la bouche et l'œsophage avec trop de rapidité pour pouvoir y être absorbés : c'est seulement dans l'estomac ou même dans l'intestin grêle que leur absorption est importante. Organe de digestion plutôt que d'absorption, la muqueuse gastrique ne se laisse pas traverser par toutes les substances : l'acide carbonique, l'alcool, le sucre en dissolution la pénètrent facilement, beaucoup d'autres corps et l'eau elle-même trouvent en elle une barrière assez difficile à franchir. Au contraire la muqueuse de l'intestin grêle est perméable à tous les corps dissous ou émulsionnés.

L'introduction par la voie gastro-intestinale est évidemment la plus commode, la plus naturelle, la plus employée ; elle n'est pourtant pas bonne pour tous les remèdes, et présente des inconvénients ou des avantages en rapport avec la plénitude ou la vacuité de l'estomac. Au contact du suc gastrique, certaines substances peuvent être altérées ou décomposées, par exemple les glucosides et les alcalins (voy. médication alcaline). Elles devront être données plus généralement lorsque l'estomac est